



POUR VOUS AIDER  
À Y VOIR PLUS CLAIR !

SYNDEX CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

# 3 NOUVELLES MISSIONS SYNDEX D'APPUI LORS DE LA CONSULTATION DU CE

Orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale de l'entreprise, sont désormais les trois temps obligatoires du nouveau calendrier de consultation des IRP pour lequel vous, élus, devez vous préparer. Syndex vous accompagne dans ce nouveau calendrier et dans vos enjeux d'accès à une information stratégique et pertinente.

## TROIS NOUVELLES MISSIONS SYNDEX POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE

### ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE

#### Son objectif ?

Vous aider à mieux comprendre les orientations stratégiques de votre entreprise et vous accompagner dans votre consultation (débat, remise de vos avis, appréciation des réponses apportées par l'employeur et le conseil d'administration).

#### Exemples

Analyse des informations et indicateurs mis à disposition dans la base de données économiques et sociales (BDES) ; appréciation du dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ; analyse du plan stratégique replacé dans le contexte de votre entreprise.

### SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

#### Son objectif ?

Vous aider à formuler un diagnostic sur l'activité et la situation économique et financière de votre entreprise.

#### Exemples

Analyse des résultats de l'entreprise et de leur construction ; étude des frais généraux et des principales composantes de coûts ; évaluation de la politique de R&D ; analyse du calcul et de l'utilisation du CIR et du CICE.

### POLITIQUE SOCIALE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET EMPLOI

#### Son objectif ?

Vous accompagner pour donner un avis sur les décisions sociales et leur mise en œuvre, en vue de faire des propositions d'améliorations.

#### Exemples

Évolution de l'emploi et des rémunérations, temps de travail, qualifications, formation professionnelle, conditions de travail et actions de prévention.

## ET UNE MISSION SUR PROJET SPÉCIALEMENT POUR LA DUP ÉLARGIE !

### EXPERTISE COMMUNE CE-CHSCT

#### Son objectif ?

Lors d'un projet, vous aider à apprécier ses conséquences tant économiques que sociales. Analyser les impacts en termes de conditions de travail, d'hygiène et santé.

**Exemples :** Déménagement ; PSE ; restructuration.

# ET TOUJOURS, SELON VOS BESOINS, LES MISSIONS SYNDEX INCONTOURNABLES

## MISSIONS SYNDEX POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE

### >> DROIT D'ALERTE

#### Son objectif ?

Vous permettre d'interroger votre direction sur des faits jugés préoccupants.

### >> COMITÉ DE GROUPE

#### Son objectif ?

Vous aider à mettre en perspective l'environnement du groupe et des relations entre les filiales en vue d'en appréhender les évolutions.

### >> OPÉRATION DE CONCENTRATION / OPA

#### Son objectif ?

Vous donner les informations pour analyser la pertinence de l'opération en vue d'éventuelles modifications au projet initial, notamment sur le plan social.

### >> MISSIONS POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS

#### Son objectif ?

Vous accompagner ponctuellement ou sur le long terme pour appréhender toute décision stratégique de la part de l'entreprise que ce soit dans le domaine économique, social ou financier.

## MISSIONS SYNDEX RESTRUCTURATIONS ET LICENCIEMENTS

### >> MISSIONS CV DE SITE® ET LOI FLORANGE

#### Son objectif ?

Vous permettre de valoriser les compétences collectives des salariés pour pérenniser l'emploi et l'avenir du site.

### >> MISSION PSE POUR LE CE

#### Son objectif ?

Vous permettre d'évaluer la pertinence du projet de restructuration, vous aider à proposer des solutions alternatives. Vous apporter toutes analyses utiles en cas de négociation d'un accord collectif sur le PSE.





# MISSIONS SYNDEX POUR LES CHSCT

## >> RISQUE GRAVE

### Son objectif ?

Vous permettre, face à des risques avérés (risques psychosociaux, dangers, tensions dans l'organisation, etc.), de poser un diagnostic et d'avancer des propositions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

## >> PROJET IMPORTANT

### Son objectif ?

Vous permettre, face à des réorganisations, des nouveaux fonctionnements, de nouvelles installations, etc., d'appréhender les dimensions conditions de travail et de santé d'un projet afin de proposer des améliorations et des axes de prévention.

## >> MISSION PSE POUR LE CHSCT

### Son objectif ?

Vous aider à évaluer les effets du projet sur les conditions de travail et la santé afin d'avancer des propositions d'amélioration et des axes de prévention.  
Modalités particulières : instances de coordination.

## ET POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES, UN APPUI À LA NÉGOCIATION



## >> EXPERTISE TECHNIQUE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

**Son objectif ?** Apporter un appui technique dans la cadre de la renégociation d'accords d'égalité professionnelle

## >> ACCORD COLLECTIF LORS D'UNE RESTRUCTURATION

**Son objectif ?** Apporter toutes analyses utiles en cas de négociation d'un accord collectif sur le PSE.

## >> ACCORD DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

**Son objectif ?** Accompagner les OS dans l'analyse du diagnostic et dans la négociation.

# LE SAVIEZ-VOUS ? SYNDEX PROPOSE DES FORMATIONS

## >> ECONOMIQUE

### FORMATION NOUVEAUX ÉLUS

Fondamentaux et approfondissement (agrément-arrêté n° 2000-2042)

Exemples : le fonctionnement d'un CE, le budget de fonctionnement, les prérogatives économiques, les conséquences de la loi Rebsamen sur les consultations..

## >> CHSCT

### FORMATION DES MEMBRES DE CHSCT

(Agrément-arrêté n° 2013 327 001)

Modules de base, 3 ou 5 jours sur le rôle, le fonctionnement et les attributions de l'instance

Exemples : le rôle, le fonctionnement et les attributions de l'instance, l'évaluation des risques professionnels, les moyens d'action du CHSCT

## >> ET SUR MESURE...

Formations sectorielles

Épargne salariale

Mutuelle et prévoyance

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Etc.



**Syndex AQUITAINE**

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59  
[contact-aqu@syndex.fr](mailto:contact-aqu@syndex.fr)

**Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN**

Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 98 53 24  
[contact-auv@syndex.fr](mailto:contact-auv@syndex.fr)

**Syndex BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80  
Dijon - Tél. : 03 81 47 71 80  
[contact-bfc@syndex.fr](mailto:contact-bfc@syndex.fr)

**Syndex BRETAGNE**

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87  
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93  
[contact-bzh@syndex.fr](mailto:contact-bzh@syndex.fr)

**Syndex HAUTS DE FRANCE**

Villeneuve-d'Ascq - Tél. : 03 20 34 01 01  
[contact-nord@syndex.fr](mailto:contact-nord@syndex.fr)

**Syndex ILE DE FRANCE**

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00  
[contact-idf@syndex.fr](mailto:contact-idf@syndex.fr)

**Syndex LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90  
[contact-lr@syndex.fr](mailto:contact-lr@syndex.fr)

**Syndex LORRAINE ALSACE**

Villers-les-Nancy  
Tél. : 03 83 44 72 61  
[contact-lor@syndex.fr](mailto:contact-lor@syndex.fr)  
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10  
[contact-als@syndex.fr](mailto:contact-als@syndex.fr)

**Syndex MIDI-PYRÉNÉES**

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20  
[contact-mp@syndex.fr](mailto:contact-mp@syndex.fr)

**Syndex NORMANDIE**

Hérouville-Saint-Clair  
Tél. : 02 14 99 50 50  
[contact-normandie@syndex.fr](mailto:contact-normandie@syndex.fr)

**Syndex PAYS DE LA LOIRE -  
POITOU-CHARENTES**

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70  
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40  
[contact-pdl@syndex.fr](mailto:contact-pdl@syndex.fr)

**Syndex PROVENCE ALPES  
CÔTE-D'AZUR**

Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 93 73 53  
[contact-paca@syndex.fr](mailto:contact-paca@syndex.fr)

**Syndex RHÔNE ALPES**

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90  
[contact-ra@syndex.fr](mailto:contact-ra@syndex.fr)

**CHSCT**

Tél. : 01 44 79 15 20  
[contact-chsct@syndex.fr](mailto:contact-chsct@syndex.fr)

**EUROPE**

[contact-europe@syndex.fr](mailto:contact-europe@syndex.fr)

**FORMATION**

[formation@syndex.fr](mailto:formation@syndex.fr)



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
EXPERT AGRÉÉ CHSCT  
22, rue Pajol - 75876 Paris cedex 18  
Tél. 01 44 79 13 00 - [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)

INSCRITE AUX TABLEAUX DE L'ORDRE DES RÉGIONS ALSACE, AQUITAINE, AUVERGNE, BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, BRETAGNE, LILLE NORD PAS-DE-CALAIS, LORRAINE, MARSEILLE PACA, MONTPELLIER, PARIS ILE-DE-FRANCE, PAYS DE LA LOIRE, RHÔNE-ALPES, ROUEN NORMANDIE, TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES.